

ABONNEMENT

Un an... 18 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 14 JUIN

En classe, MM. les Députés!

A la séance du 11 juin, M. Marcel Habert — il me « botte », cet homme-là — proposait la publication, à l'*Officiel*, des noms de MM. les commissaires (rien de la police) qui n'assisteraient pas aux séances des commissions dont ils font partie.

M. Terrier protesta vivement contre une disposition ayant pour corollaire fatal l'inscription audit *Officiel* des députés qui n'assisteraient pas aux séances de la Chambre.

Ce serait se soumettre à UN CONTRÔLE HUMILIANT!!!

La proposition Habert fut, comme de juste, repoussée par 369 voix contre 91.

(Entre parenthèse — et soit dit sans malice, — tous nos députés de Maine-et-Loire ont voté « contre ».)

En somme, MM. nos députés, qu'êtes-vous donc? Que faites-vous, ou plutôt que devriez-vous faire dans votre Chambre?

Ce que vous êtes?

Simplement, nos commis, nos employés. Nous vous payons, vous devez abattre de l'ouvrage pour notre argent. Nous sommes vos maîtres, vos patrons; et, si on n'est pas content de vous, on a le droit de vous casser aux gages et de vous flanquer à la porte.

Ce que vous devriez faire?

Hé morbleu! travailler constamment, d'arrachepied, comme vos électeurs, comme nous tous; piocher les propositions, les projets de loi, trimer sur les budgets. « Vous avez le droit de vous reposer! » Hé bien, et nous! Est-ce que nous prenons du repos? Est-ce que la terre, l'atelier, l'usine, le journal nous lâchent et nous procurent des loisirs! « Nous avons le dimanche ». Belle affaire. Le paysan va, le dimanche, la messe dite, visiter son champ, contempler les résultats des semailles de la semaine et ruminer la tâche du lendemain.

A la ville, l'ouvrier « bricole » chez lui, librement, pour se délasser de la besogne forcée des six autres jours, quand il ne peine pas encore, ce fameux dimanche, d'une matinée supplémentaire et parfois gratuite; et bien heureux celui qui ne voit pas arriver la mortelle fêre du chômage.

Besoin de vacances! Elles pullulent, vos vacances: grandes vacances d'août à novembre; moindres vacances du jour de l'an, de Pâques, de la Pentecôte, du 14 juillet, de Noël, non compris les prorogations lunatiques, les ajournements facultatifs après un coup de collier tel que le déblaiement d'un arriéré encombrant, après la culbute d'un ministère, après une interpellation anarchiste ou galvano-monarchique. Vous blaguez les 3/8 des socialistes! Turbinez-vous, seulement, deux heures, en moyenne, par journée? Nous commençons, le rural à 3 heures du matin, les autres à 5 ou 6 heures, la sueur quotidienne. Vos séances s'ouvrent à 2 heures de l'après-midi, la grasse matinée largement savourée. A 4 heures, on vous voit, en majeure partie, « étirer vos flûtes » et « flemmer » surabondamment aux Champs-Élysées.

Ah! je l'admets un instant: les séances ne

sont pas toujours drôles. Elles apparaissent lourdes, celles exclusivement consacrées aux affaires, celles qui visent le bien du pays en général et, par conséquent, ne touchent directement aucun de vous, soit dans ses intérêts électoraux ou privés, soit dans son amour-propre, et ne titille, sur aucun point, ses notions ou sa faconde spéciales. On élève, dans votre cage à perroquets, le sérieux à la hauteur d'un principe organique, à moins qu'on n'y lève le poing aux jours de bataille, ou qu'on n'y lève le pied pour esquiver les embûches, aussi facilement que lèvent le tibia les princesses du Moulin-Rouge, vos usuelles « Egéries ».

El pourtant, ce ne sont pas les divertissements, les intermèdes comiques qui manquent à vos horripilantes et bâillantes séances. D'abord, on trouve, parmi vous, — c'est l'exception, nous devons le spécifier — des gens à la plaisanterie raffinée, comme M. Turrel, répondant ce que vous avez lu chez nous avant-hier, à l'invitation du comité socialiste Carcassonnais.

Mieux que cela: vous avez de gros et gras bouffons, des pitres et des queues-rouges ou noirs, M. Paschal Grousset, le citoyen Faberot et une trentaine d'autres « Gugusses » qu'il serait trop long d'énumérer, lesquels n'ont jamais raté l'occasion de soulever un incident funambulesque, ni d'émettre les plus profondes sottises qu'il soit permis à l'être humain d'expectorer.

En conséquence, tout compte fait, je me permets de reprendre, non pas à la tribune parlementaire — ce dont je serais absolument désolé — mais, à la tribune essentiellement populaire, dans le journal de province — si menu qu'il soit — la proposition de M. Habert et, n'en déplaise à M. Terrier, je formule, sans barguigner, — qu'il y ait ou non humiliation pour nos augustes représentants — le projet de loi suivant:

« La présence des députés, commissaires ou pas commissaires, sera contrôlée à chaque vacation; et l'*Officiel* signalera les absences que nos prétendus mandataires nationaux auront la faculté de justifier et d'excuser, si tant est qu'ils imaginent justification ou excuse plausibles et véridiques.

» Et la férule de l'inscription « officielle » ne nous suffit pas. Nous exigeons qu'on dénonce, sur un tableau *ad hoc* installé dans la salle des Pas-Perdus, les noms des manquants, des « founiards » de chaque bavette parlementaire soit disant quotidienne, de chaque commission.

» Après six founiages mensuels, pour la masse des députés, retenue du tiers des appointements. En cas de récidive, retenue des trois quarts.

» Pour les « commissaires » qui « croqueront » les convocations, on créera des *jetons d'absence*, d'une valeur de 100 fr., qu'on leur remettra, en guise d'appointements, les trente et trente-un du mois, lorsqu'il se présenteront à la caisse.

» Dans l'un et l'autre cas, au bout de vingt « escampativos » officiellement relevés, destitution et retrait du mandat.

Ma proposition, ô chers lecteurs, vous semble-t-elle dénuée de bon sens et d'équité?

Z.

DANSONS LA GAVOTTE

Guillaume II professeur de danse

Un congrès de la danse va se tenir à Berlin les 18, 19 et 20 de ce mois-ci; c'est le troisième du genre.

Ce qui prête à ce congrès universel un caractère très particulier, c'est que l'empereur s'y intéresse, en ce sens qu'il en attend la création d'une nouvelle danse dont il est très épris, une Gavotte. Il n'en est pas l'auteur, mais le parrain. Il l'a prise sous sa protection, il entend l'imposer à une nation qui passait — à tort d'ailleurs, paraît-il — pour avoir créé la valse et pour la danser supérieurement et spécialement.

Cette danse a été inventée par un François Schackwitz quelconque et quelques professeurs des écoles du ballet impérial. Elle fut exécutée pour la première fois en 1893; on en parla. L'empereur désira la connaître; on introduisit cette saltation à la cour, où, depuis lors, elle règne despotiquement.

N'est-elle pas bien dans le caractère de ce prince stupéfiant, l'ambition qui le pousse à se poser comme maître de danse en tout genre de l'univers et à lui imposer jusqu'à sa Gavotte: la *Kaiserin-Gavotte*?

C'est, paraît-il, et en résumé, un compromis entre le quadrille et le menuet, entre ce qui est vif et imprévu et ce qui est élégant, sage et pondéré. Autant dire une chose hybride, qui jure avec les traditions germaniques, un compromis entre le présent et le passé, le respect des antiques coutumes marié à l'inévitable progrès social en chorégraphie comme en toute autre matière.

Il est supposable que, à ce congrès, personne ne s'ennuiera. On sera entre hommes et femmes (sans la moindre immixtion d'Auvergnats), et, pour se reposer des discussions plus ou moins ardentes, on se rafraîchira d'un tour de valse ou d'une petite polka. Les aperçus ingénieux seront ponctués de quadrilles, et quatre fois au moins reviendra, par déférence obligatoire, la gavotte si agréable au souverain.

Combien de temps durera cette innovation? Le temps qu'il plaira au maître de fixer; c'est-à-dire jusqu'à l'éclosion d'une nouvelle lubie. Pourvu, mon Dieu! que la tocade future ne soit pas, au point de vue humanitaire, l'inverse de celle-ci!

Elle est bien jolie et bien fine, la Gavotte; souvenez-vous de l'entracte de *Mignon*. C'est égal: je préfère encore à la Gavotte officielle, du commandement, la ronde que tournent sur le pavé des rues, nos gamines de France, la ronde lente menée sur ces mélancoliques paroles:

Dansons la capucine;
On n'a pas de pain chez nous;
Y'en a chez la voisine,
Mais ça n'est pas pour nous,
Et you!

En tous cas, j'aime mieux, pour l'instant, voir Guillaume II modernisant la Gavotte que se vouant au perfectionnement du canon Krupp, ou méditant, à notre rencontre, en collaboration avec les Vestris suspects de la Triple, une prochaine « danse des épées ».

Un très vieux danseur.

SAGE CONSEIL

A propos des Commissions parlementaires

Si la Chambre veut aboutir, — disent les *Débats* qui ne manquent ni de jugement ni de la perception exacte de la situation — si elle entend faire œuvre utile et bonne, elle devra d'abord revenir à la vieille méthode qui consistait à choisir les commissaires en s'inspirant de leurs aptitudes, à ne pas montrer une excessive complaisance à l'égard de ceux qui n'embrassent jamais rien parce qu'ils veulent toujours trop être entendus. Elle devra surtout, en s'inspirant de l'exemple donné par l'Angleterre, couper court à ces fantaisies socialistes et radicales qui font succéder sans relâche les interpellations aux questions.

Le Parlement anglais ignore cet ingénieux système qui consiste à questionner un ministre pendant dix minutes pour l'interpeller ensuite pendant quatre heures, et notre épidémie de l'interpellation n'y a jamais sévi.

Lorsque l'opposition veut y livrer bataille au gouvernement, elle prend rendez-vous avec lui, rédige une motion dont le texte reste invariable. Les ministériels la repoussent, les opposants la soutiennent; on se compte sans qu'il puisse y avoir de surprise, sans que les ordres du jour s'entrecroisent et se heurtent, sans qu'on improvise, à la dernière minute, quelque rédaction obscure à dessein qui permette aux coalitions de se produire. On se bat loyalement face à face; les coups de Jarnac sont interdits. Et, comme les surprises y sont impossibles, les motions y sont rares. On consacre au travail sérieux le temps que nous perdons à écouter les harangues déclamatoires et vaines. Les grandes séances sont peu fréquentes et les séances pratiques, utiles, sont d'autant plus nombreuses.

N'êtes-vous point de mon avis? Elle n'est pas trop bête, cette observation des *Débats*.

INFORMATIONS

Le Groupe Agricole

Le groupe agricole a décidé qu'il soutiendrait le projet de loi du gouvernement en ce qui concerne le mouillage ainsi que la proposition introduite par M. Turrel sur le vignage.

On a ensuite adopté l'élévation du droit de douane sur les raisins secs.

Comme ces divers projets, intéressant la viticulture, doivent très prochainement venir en discussion, la décision du groupe agricole, dont on connaît l'importance numérique, mérite d'être consignée comme pouvant faire présager la décision définitive de la Chambre.

Commission de l'armée

M. le baron Reille a donné lecture, à la commission de l'armée, de son rapport concluant en faveur d'une expérience de mobilisation de deux régiments de cavalerie montant des chevaux fournis par réquisition, qui sera tentée pendant 27 jours dans deux régiments différents et fera nettement connaître ce que peut donner la réquisition en temps de guerre.

M. Poincaré devant la commission du budget

M. Poincaré, entendu par la commission du budget, a insisté sur les difficultés qu'il y avait

à improviser actuellement un nouveau budget à l'époque avancée où nous sommes arrivés.

Le point le plus urgent et le plus utile a paru être au ministre l'examen du budget des dépenses.

L'écart entre les recettes et les dépenses sera très atténué.

Il ne sera, par suite, pas nécessaire de demander actuellement un supplément de ressources au contributions directes.

Dans ces conditions, le ministre demande à la commission de voter, pour le budget de 1895, les contributions directes telles qu'elles, réservée faite du travail de refonte qui devra être fait ultérieurement en vue d'établir l'impôt sur les revenus.

Ce travail serait déjà amorcé par la révision des évaluations de la propriété non bâtie.

Enfin M. Poincaré a vivement insisté pour qu'on s'occupât immédiatement de l'impôt des successions.

Le contrat de louage des agents des chemins de fer

(Proposition Raymond Leygue)

Article 1^{er}. — Dans les six mois qui suivront la promulgation de la présente loi un règlement d'administration publique déterminera :

1^o Les emplois que les Compagnies ne pourront confier qu'à des agents commissionnés ou à des agents qui devront être commissionnés après un an de stage au plus.

2^o Les causes en vertu desquelles pourront être prononcées contre des agents commissionnés les peines de la révocation ou de la descente de classe.

Art. 2. — Le traitement d'un ouvrier, employé mutilé ou tué dans l'exercice de ses fonctions lui sera continué ou à ses ayants droit jusqu'à décision définitive des tribunaux.

Art. 3. — Dans l'année qui suivra la promulgation de la présente loi, les Compagnies ou Sociétés de chemins de fer seront tenues de constituer des caisses de retraites et de secours admettant le principe de la retraite proportionnelle après quinze ans de service dans le service actif, vingt ans dans le service sédentaire, caisses dont les règlements et statuts seront soumis à l'homologation du ministre des travaux publics.

Ces caisses seront administrées par un conseil composé mi-partie de délégués de la Compagnie, mi-partie de délégués des agents, et présidé par un délégué du ministre des travaux publics.

Rixe à Nancy

Deux mécaniciens allemands en tenue étaient allés boire dans un débit de vin à quelque distance de la gare de Pagny-sur-Moselle. Une bataille s'engagea entre eux et deux ouvriers charpentiers français, à la suite de laquelle les Allemands s'enfuirent à la gare.

Les ouvriers charpentiers qui avaient frappé les deux mécaniciens allemands ont été ramenés hier soir à Nancy et écroués à la maison d'arrêt. Ils seront poursuivis pour violences volontaires.

Les mécaniciens allemands n'ont déposé au-

cune plainte, pas plus à l'administration française qu'à l'administration allemande.

Dissolution de la Chambre italienne

L'Italie affirme que les difficultés qui existaient jusqu'ici pour la dissolution de la Chambre n'existent plus, mais que M. Crispi n'est pas personnellement favorable à une mesure dont il comprend toute la gravité.

Les médecins de Berlin

La Société médicale de Berlin vient de décider qu'il est incompatible avec la dignité professionnelle que les médecins praticiens donnent aux sages-femmes qui les appellent en consultation, un tant pour cent de leurs honoraires.

Incident à Madrid

L'incident suivant a causé une vive émotion à la cour et dans le monde parlementaire :

Le cardinal Sancha, archevêque de Valence, prêtant serment comme sénateur, a fait simplement serment de fidélité à la Constitution et promesse d'obéissance au roi et à la régente, suivant la formule adoptée par les partis antidynastiques.

Excès de pudeur Hindoue

Une maison située à Pema, village voisin du Tikari, dans laquelle se trouvaient onze femmes, prit feu. Une des femmes, jeune mariée, ne se voulant pas exposer aux regards des étrangers, refusa de quitter la place. Ses compagnes décidèrent qu'elles resteraient avec elle. Toutes les onze furent absolument brûlées avant qu'on parvint à leur porter secours ; sept ont déjà péri et l'on n'espère pas réussir à sauver la vie des autres.

BULLETIN FINANCIER

13 juin 1894.

La nuance est toujours l'hésitation. Indépendamment des incidents qui peuvent se produire au Maroc, on est mal impressionné par la baisse nouvelle de nos grands chemins. Il serait grand temps qu'on fit cesser cette panique qui amènera fatalement un déclassement de titres.

Le 3 0/0 oscille toute la séance entre 100.55 et 100.60.

Peu d'affaires sur les sociétés de crédit. Nous laissons le Foncier à 957.50, le Crédit Lyonnais à 741.25 et le Comptoir National d'Escompte à 503.75.

Le Suez ne varie pas à 2,850.

L'Italien est d'une fermeté remarquable à 79.30. L'Extérieure est un peu offerte à 64.19.32. Les fonds ottomans reprennent un peu. Les autres fonds sont très calmes.

Demain sera close à la Banque de Paris, à la Société Générale et à la Banque Ottomane l'émission des 119,254 obligations de Salonique à Constantinople. Rappelons que le prix d'émission est de 321 fr. qu'on verse 50 fr. en souscrivant, 74 fr. à la répartition et ensuite 100 fr. le 25 juillet et 100 fr. le 25 août.

L'intérêt annuel est de 15 fr. et les titres sont remboursables à 500 fr. en 95 ans.

C'est donc un intérêt de 4.67 0/0 peu commun par le temps qui court.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 14 Juin

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	15°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	14°
Midi,	767 m/m	au-dessus	20°
Hausse,	5 m/m		
Baisse,	5 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	11°

Le prix du blé en France

Le ministère de l'agriculture publie les renseignements suivants, arrêtés à la date du 1^{er} juin, sur le prix des 100 kil. de blé sur les principaux marchés de France et de l'étranger :

Paris 19 75, Lyon 19 75, Rouen 19 90, Toulouse 18 90, Nancy 19 15, Dijon 19 50, Chartres 18 75, Bergues 18 55.

Berlin 17 25, Vienne 14 75, Londres 13 25, Bruxelles 13 15, Amsterdam 11 40, Odessa 15 fr., New-York 11 fr., Chicago 10 55.

SAUMUR

Livret perdu

M. Marien Boussignol, de Loudun, a perdu, hier, en traversant Saumur, son livret d'ouvrier.

Prière à la personne qui aura trouvé ce livret de le déposer au commissariat de police.

Après la Saint-Barnabé

Le proverbe nous permet d'espérer en saint Gervais, après saint Barnabé :

Si Médard et Barnabé, comme toujours,
S'entendaient pour te iouer des tours,
Tu aurais encore saint Gervais (19 juin)
Accompagné de saint Protais
Qui le beau temps vont ramener.

PASSAVANT

Assommé

Il y a trois jours, vers 10 heures du soir, Dassé, ouvrier charpentier à Passavant, revenant d'Argenton-le-Château, rencontra sur la route, non loin du bourg, un sieur Lorain, habitant la même commune. Lorain — prétend Dassé — l'interpella brusquement en ces termes :

— Dis, s... fainéant ! Quand me rendras-tu les dix-huit sous que tu me dois ?

— Tu as tort de me traiter de fainéant, répliqua l'ouvrier charpentier. Moi, je n'ai pas mangé le bien de mes parents.

Aussitôt, Lorain se jeta sur Dassé qu'il culbuta dans un fossé et il lui meurtrit le corps et la figure à coups de bottes pendant deux minutes. Sa rage passée, il prit la fuite, laissant sa victime se relever comme elle put et demander secours dans une ferme voisine où elle coucha.

Le lendemain, Dassé porta plainte à la gen-

darmerie de Nueil qui constata, sur l'ouvrier, une très forte meurtrissure à l'œil gauche et un tel gonflement des chairs qu'il était impossible à Dassé de rien voir de l'œil lésé.

Lorain, qu'on interrogea, nie absolument. Il ne sait pas ce qu'on veut lui dire (la scène de brutalité n'a pas eu de témoins). Il n'est pas sorti de chez lui le soir de l'incident et ignore si Dassé a été battu.

Un témoin déclare l'avoir rencontré, à l'heure dite, sur la route, théâtre de l'assommé.

ANGERS

Fin de grève

La grève des hommes d'équipe préposés, pendant le jour, au transbordement des marchandises de petite vitesse à la gare Saint-Laud est terminée. Dix hommes ont repris le travail aux conditions proposées par la Compagnie d'Orléans et neuf ont été congédiés. Le tarif appliqué est de 15 centimes par tonne chargée ou déchargée.

Nécrologie

M^{me} Monprofit, veuve de l'ancien adjoint et mère du docteur Monprofit, conseiller municipal et professeur à l'École de médecine, est décédée le 10 de ce mois.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Jacques au milieu d'une grande affluence, parmi laquelle les médecins d'Angers, le maire et ses adjoints, MM. Bougère, de Tarlé, Eveno, Pétry, Gazeau, Paul Blavier, conseillers municipaux, M. le curé de Notre-Dame, M. le Préfet, M. Lelièvre, constructeur-mécanicien, M. Bouton, conseiller général.

La Fête des Fleurs

C'est dimanche prochain que va s'ouvrir la Fête des Fleurs organisée dans la Doure. Les travaux d'installation sur la place des Arts s'avancent rapidement, et les préparatifs pour les courses de taureaux, en particulier, sont presque terminés.

Déserteur

Lundi matin, un jeune soldat du 2^e pontonniers, nommé Millot, puni de soixante jours de prison, était de corvée à la caserne, lorsque, trompant la vigilance du poste, il prit soudain la fuite, traversa toute la ville et disparut dans la campagne, du côté des fours à chaux.

Les soldats envoyés à sa poursuite ne parvinrent pas à le rejoindre. On nous dit que Millot a, dans la journée, renvoyé à la caserne ses vêtements militaires, ce qui ne prouve pas qu'il ait l'intention d'y rentrer de sitôt, du moins volontairement.

La foire du 13 Juin

Bien que les bestiaux ne soient venus qu'en petit nombre, la vente, toutefois, s'est soutenue.

Hausse très appréciable sur les porcs. Les

LES COUTEAUX D'OR

Par PAUL FÉVAL

L'hôtel du vicomte avait un jardin ; dans le jardin le vicomte avait fait établir un tir.

Malgré le froid, il passa une bonne partie de la journée à viser la cible, tantôt au pistolet, tantôt à la carabine.

Sa main n'avait rien perdu ; son coup d'œil était toujours perçant et juste. Il rentra vers la tombée de la brume, content de son adresse. M. Benoît se fit annoncer presque aussitôt après.

Si Henri n'avait point entendu son nom tomber de la bouche du valet de chambre, il ne l'aurait point reconnu.

M. Benoît était grimé comme jamais propriétaire ne le fut.

C'était à faire croire qu'à tous ses autres métiers il avait joint jadis celui de comédien : ses cheveux, que nous avons vu grisonner cette nuit, brillaient maintenant plus noirs que l'aile du corbeau. Il avait des favoris Windsor, vulgairement dit côtelettes, ébouriffés comme il

faut, et où la teinture à la minute avait passé (eau arcadienne M^{me} Saint-Isidore, Palais-Royal, ne doit ses nombreux succès qu'à son talent, expédie à l'étranger, et se transporte à la campagne). Son front et son visage avaient subi une lessive nécessaire ; son linge était propre ; il se tenait droit, dans un costume tout neuf.

Il avait rajeuni de quatorze ans.

— A la bonne heure ! s'écria Henri ; à Fontenay, nos cavaliers français avaient tous des chemises de linon garnies de dentelles. Vous vous êtes fait beau pour la bataille, ami Benoît.

— Pensez-vous que ce coquin de Towah me reconnaîtrait ? demanda Benoît.

— J'affirme le contraire ! vous êtes superbe, et votre bonne mine me confirme dans une idée que j'avais. Voulez-vous que je vous présente à M^{me} la duchesse de Rivas ?

— Moi, fit le propriétaire étonné.

— Son mari est ce marquis de Concha dont nous parlions tantôt, et que j'ai connu au Nouveau-Mexique. Il a pris, depuis peu, le titre de duc de Rivas.

— A quoi cela servirait-il ? demanda encore Benoît.

— A bien des choses. Mais d'abord avouons nos hommes ?

— Huit gaillards de toute beauté : quatre pour vous, quatre pour moi.

— On peut compter sur eux ?

— Je les ai choisis moi-même.

— Et vous les payez bien ?

Benoît prit un air mélancolique.

— Il fallait se fendre ! soupira-t-il ; ne me parlez pas de ça, j'y serai du mien !

— Où les trouverons-nous ? demanda encore le vicomte.

Benoît soupira plus fort.

— J'ai été obligé d'introduire le loup dans la bergerie, répliqua-t-il ; mes huit drôles sont chez moi, rue Saint-Denis, à Montmartre. Du moment que ces gens-là savent le chemin de ma villa, je n'en veux plus, vous sentez bien : mon parti est pris : après l'affaire, je vendrai là-bas et je m'expatrierai.

— Vous quitterez la France ?

— J'irai à Belleville ou à Montrouge acheter un autre terrain et bâtir d'autres chalets.

— Ce qui m'étonne, dit le vicomte, c'est que vous les ayez laissés seuls chez vous !

— Ça m'étonne bien aussi, mais qu'en faire ? D'ailleurs, il eût toujours fallu les introduire

cette nuit pour guetter le Towah. Tout est baricadé ; je leur ai fait un bout de morale : ils m'ont promis de se tenir tranquilles... Et puis, ils auront de quoi s'occuper. Dès neuf heures, je veux que mes quatre à moi se mettent en embuscade dans mon jardin. Towah reviendra : c'est clair. Savez-vous l'idée que j'ai eue ? Je lui ai fait creuser une fosse au milieu de la pelouse, à la place où nous avons trouvé Mohican sous la neige.

— Bonne idée ! dit Henri, mais parlons affaire : il faut que je dine et que je dorme, car nous aurons de la besogne cette nuit. Vous allez acheter un domino pour vous, deux dominos pour les deux plus robustes de vos hommes, deux habits complets de livrée pour les deux autres.

— Quelle livrée ? demanda Benoît.

— N'importe laquelle : marron sombre avec boutons blancs de fantaisie... un cocher et un valet de pied. Cela fait, vous louerez un landau et deux bons chevaux, si on ne veut pas vous louer sans cocher, vous achèterez.

— Il faut de l'argent pour tout cela, gro-

mela Benoît.

Henri lui tendit son portefeuille.

— Vers deux heures de la nuit, reprit-il, le

cours des autres marchés n'ont pas sensiblement varié :

Froment, 1^{re} qté, le doub.-déc., 3 fr. — 2^e qté, 2 80. — Seigle, 2 50 à 3 fr. — Orge, 2 50 à 3 fr. — Avoine grosse, 2 30; menue, 2 10. — Foin, 1^{re} qté, (le quint) 10 50; 2^e qté, 9 50. — Paille de froment, 8 fr. — Paille de seigle, 9 50. — Beurrr, le kil. 2 40. — Lard, 2 10. — Œufs, 0,85. — Chanvre, les 6 k. 500, 1^{re} qté, 6 à 6 25; 2^e qté, 5 25 à 5 50. — Poulets (la couple), 4 15 à 4 fr.

TOURS

Hier, à midi, M. Brault, marchand de chevaux, rue du Petit-Saint-Martin, a retiré de la Loire, en aval du pont Bonaparte, le corps en partie décomposé d'un homme âgé d'une quarantaine d'années.

NANTES

Les travaux du Port

Le Conseil municipal de Nantes a voté un crédit de 250,000 francs pour faire, dans le port de cette ville, des dragages qui permettront aux chantiers de la Loire d'accepter des commandes de navires de grand tonnage.

LA ROCHE-SUR-YON

Foire du 11 juin

Malgré la pluie, la foire a été assez réussie. Le peu de bestiaux amenés s'est assez bien vendu, surtout le bétail gras. Les porcs ont trouvé acheteurs.

Le marché aux grains a été très mouvementé. Transactions nombreuses et rémunératrices :

	Amenés.	Vendus.	Prix.
Bœufs gras.	50	45	4 85 à 4 95
Bœufs maig.	120	60	4 30 à 4 40
Vaches.	250	180	4 25 à 4 35
Veaux.	260	195	4 50 à 4 60
Moutons.	95	60	4 60 à 4 70
Porcs.	40	35	4 65 à 4 75

Froment, 15 fr. 25 à 15 fr. 50 les 78 kilos.

LE MANS

L'affaire de la forêt de Bonnetable

Bray et Chapelain, les deux braconniers accusés de tentative de meurtre sur des gardes du duc de La Rochefoucauld, ont été condamnés à 7 ans de réclusion; Neveu poursuivi pour délit de chasse est condamné à deux mois de prison.

Vélocipédie

Un cocher qui avait renversé récemment un cycliste était cité lundi devant la 14^e Chambre pour coups et blessures; il a, du reste, reconnu la réalité des faits qui lui étaient imputés. Il allait au trot et avait coupé, par sa gauche, l'angle de la rue Marbeuf et de l'avenue des Champs-Élysées; il a présenté à l'audience cette observation singulière qui reflète assez bien « l'état d'âme » d'un trop grand nombre de cochers parisiens : « Les cochers, a-t-il dit, ont besoin de gagner leur vie et les cyclistes roulent par plaisir. » A quoi M. le président

landau, conduit par deux de nos hommes, et renfermant les deux autres, viendra prendre la file le plus près possible de la porte de l'ambassade.

— Et puis ?

— C'est tout pour le moment. Cette nuit, au bal, je vous dirai ce qui vous reste à faire.

Il sonna et demanda à dîner. Benoît sortit pour faire ses emplettes.

M. le vicomte mangea d'assez bon appétit; après quoi il fit un somme, suivant l'héroïque coutume de tous les grands capitaines à la veille d'une bataille.

(A suivre.)

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Fabre a répondu : « Les cyclistes paient l'impôt et ont droit de circuler dans les rues; ils ont droit à la protection des tribunaux au même titre que les passants.

Le cocher a été condamné à 16 francs d'amende et 300 francs de dommages-intérêts.

Chronique de la Mode

Après avoir épuisé toute la gamme de rouges, depuis le plus éclatant jusqu'aux tons les plus violacés si doux et si fins de coloris, la mode jette son dévolu sur le bleu.

Tous les bleus sont en vogue en ce moment, mais surtout ceux qui se rapprochent du bleu-vert. Robes, corsages, rubans et paille des chapeaux sont bleus. Et jamais l'on a vu d'aussi fine nuances en ruban.

Des bleus d'azur vaguement nacrés de rose ou de gris argent, ce qui donne absolument l'illusion des charmantes fleurs des champs légèrement pâties par le soleil.

Les pailles des chapeaux, surtout, se ressentent de cet engouement, et je ne connais rien de plus seyant et de plus jeune pour une tête blonde.

Les fleurs gros barbeaux, pavots et énormes bleuets, sont graduées de cette couleur; on les mélange de choux de deux ou trois tons de taille ou de ruban toujours bleu. Tout comme pour les autres teintes, celle-ci se dégrade en de merveilleuses nuances qui vont jusqu'au violet.

La mousseline de soie se prépare à jouer un grand rôle dans les chapeaux de campagne. Ils sont entièrement froufrotés de plissés et de bouillonnés avec l'adjonction d'un seul gros nœud changeant.

Ils se font surtout en blanc-crème et naturellement en bleu. Mais en noir ils sont également charmants et peuvent très bien se porter à la ville. Dans ce cas, on voile sous les garnitures un bouquet de roses pâles et des roses tombant sur les cheveux.

Il semblait que les fleurs avaient fini leur temps, et que les oiseaux, les ailes et les aigrettes restaient maîtres du terrain. Mais il n'en est rien et les fleurs élégantes, pavots et roses surtout, tiennent encore le succès.

Les grandes plumes sont très en faveur, mais presque toujours accompagnées d'une branche de roses sur les cheveux, ce qui accompagne on ne peut mieux le visage.

On me demande souvent si le canotier se portera garni ou simple au bord de la mer.

Ceci dépend absolument de la physionomie, l'un et l'autre seront bien, et ils auront autant de succès l'un que l'autre, bien qu'il soit moins seyant sans ornement, il est préférable de choisir celui-ci, puisqu'il supporte mieux les intempéries de la saison.

VARIÉTÉ

Les Hohenzollern et la Franc-Maçonnerie

La Gazette de l'Allemagne du Nord vient de publier d'intéressants articles sur les relations de Frédéric II de Prusse avec la franc-maçonnerie.

C'est en 1738, dans une tournée sur les bords du Rhin où Frédéric, alors simple prince royal, accompagnait son père, le roi-sergent, qu'il entendit parler de francs-maçons dont la reconnaissance officielle en Allemagne était toute récente. La Grande-Loge de Hambourg, la doyenne des loges allemandes, date, en effet, de 1737.

Le roi et le prince royal s'étaient arrêtés au château de Loo. Pendant le dîner, la conversation vint à se porter sur la franc-maçonnerie, sur le compte de laquelle le roi s'exprima avec hostilité.

Le comte de Schaumburg-Lippe, qui se trouvait au nombre des assistants, prit avec chaleur la défense de la franc-maçonnerie et s'en déclara adhérent.

Dès que le dîner fut terminé, le prince royal fit appeler le comte et lui témoigna le désir de

connaître la franc-maçonnerie de plus près. On s'accorda pour fixer la réception du prince royal à Brunswick, où le roi devait s'arrêter à son retour.

Le comte Schaumburg prévint son ami le baron d'Albedyll, membre de la loge « Absalon » de Hambourg, du désir du prince royal, et celle-ci délégua un certain nombre de ses affiliés pour recevoir l'initiation du prince. Le 14 août 1738, ceux-ci arrivèrent à Brunswick. Aux portes de la ville, les employés les arrêtèrent. Les délégués étaient fort embarrassés; ils avaient dans leurs bagages un grand nombre d'ustensiles maçonniques qui risquaient d'être mis sous séquestre. Une pièce d'or, glissée à propos, fit fermer les yeux à l'employé de l'accise.

Descendus à l'hôtel « Au château de Salz-dahlum », le plus renommé de la ville, les délégués y trouvèrent les comtes de Schaumburg et Kielmannsegge et le baron d'Albedyll, qui les informèrent que le prince royal avait choisi la nuit du 14 au 15 août pour se faire initier. On aménagea une chambre de l'hôtel pour la cérémonie, qui eut lieu le 14 août à minuit avec les formes accoutumées, le prince ayant demandé qu'on ne le dispensât d'aucune des épreuves d'usage. Le comte de Wartensleben fut reçu en même temps.

Pendant son séjour à Rheinsberg où l'avait exilé son père, Frédéric compléta son initiation maçonnique et reçut les grades « ésotériques » de la secte, c'est-à-dire ceux de Rose-croix et de Kadosch, fort probablement.

Dès son avènement au trône, il tint une assemblée de loge à Charlottenburg et y fit initier son héritier présomptif, le prince Auguste-Guillaume, son frère. La « loge première » nommée aussi « noble loge » tint ses séances à Berlin, Potsdam, et partout où se transportait le roi. L'accession de cette loge fut d'ailleurs réservée à ses intimes.

En 1810, le 13 décembre, Frédéric III se proclama grand-maître d'une nouvelle loge « Aux trois Globes », qui jouit des mêmes privilèges que la loge royale.

Après la première guerre de Silésie, la loge royale « tomba en sommeil », ses membres s'affilièrent aux « Trois Globes », qui avaient étendu en Allemagne de nombreuses ramifications.

La « mise en sommeil » de la loge royale marqua également la fin de l'activité maçonnique de Frédéric II. Il cessa depuis de prendre une part directe aux travaux des loges, mais sa protection leur resta acquise et les Hohenzollern ses successeurs n'ont jamais manqué depuis de se faire recevoir membres d'une loge de Berlin. On a conservé le souvenir des discours tout à fait libéraux et point du tout royaux que prononcèrent à cette occasion le vieux Guillaume I^{er}, « roi de Prusse par la grâce de Dieu » et plus tard son fils, qui devait être Frédéric III.

Les trois Présidents morts

A propos de la mise en vente des biens dépendant de la succession du maréchal de Mac-Mahon, le XIX^e siècle, journal républicain, a fait les remarques suivantes :

« Des trois prédécesseurs de M. Carnot à la présidence de la République, deux sont morts laissant une grosse fortune.

» Le premier, M. Thiers, avait suivi le conseil de son ennemi, M. Guizot; il s'était enrichi surtout au cours de la monarchie de juillet.

» Quant à M. Grévy, s'il faisait peu d'affaires, il avait la passion de l'économie, et l'on n'a pas oublié qu'il a pu « mettre de côté », durant

sa présidence (de 1879 à 1887), une demi-douzaine de millions.

» Successeur de M. Thiers et prédécesseur de M. Grévy, le maréchal de Mac-Mahon — c'est une justice à rendre à sa mémoire — n'a pas imité l'un et l'autre. Il est mort relativement pauvre, après avoir fortement ébréché sa fortune personnelle. »

FAITS DIVERS

PRÉCIEUSES DÉCOUVERTES

La semaine dernière, un sieur Proust, domestique à la ferme de la Dagnerie, commune de Serigny (Orne), a découvert sous un vieux tronc d'arbre, en creusant la terre, une quantité de pièces d'argent (pistolet, écus et demi-écus) à l'effigie de Louis XIV et de Louis XV. Ces pièces, par leur long séjour dans le sol, avaient pris une teinte violette, mais sont en bon état.

Le champ dans lequel elles ont été découvertes avait été l'objet de nombreuses fouilles, car la tradition veut que les dépôts importants y aient été faits par les anciens seigneurs de la Dagnerie et de la Bulardière.

D'autre part, un propriétaire de Magny-le-Désert (Orne) vient de trouver dans son jardin une pièce d'or à l'effigie de Jean II, dit le Bon, roi de France (1350-1364).

Jean II y est représenté armé de pied en cap; d'une main, il tient une lance; de l'autre, il s'appuie sur un écusson à trois fleurs de lys. Autour, se lit cette inscription : *Joannes rex Francorum rex.*

Au revers, une croix de Malte avec l'inscription latine : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

EN L'AIR

A la fête de Blanquefort, près Bordeaux, avait lieu l'ascension d'une montgolfière.

Vers 4 heures, le capitaine monte dans sa nacelle, et crie le sacramental : « Lâchez tout ! »

A ce moment, un jeune homme de Bordeaux, Henri Darrigade, 18 ans, n'ayant pas pris garde aux cordes étendues à terre et servant à relier le ballon à la nacelle, fut pris par une d'elles et, à califourchon sur ce nouveau véhicule, s'éleva dans les airs.

L'émotion fut indescriptible; mais l'aéronaute, ne perdant pas son sang-froid, sortit de la nacelle et attira, plus mort que vif, l'imprudent qui, après un voyage forcé dans les airs, a pu atterrir sans accident au lieu dit : « L'Ille ».

Les meilleurs potages se font avec le Tapioca Rils.

Dernières Nouvelles

Dépêches de Paris

Judi, 2 h. du soir.

30,000,000 d'économies!

Au conseil de cabinet tenu ce matin, M. Poincaré, ministre des finances, a fait savoir que les économies réalisées sur les dépenses diverses des différents ministères s'élèveront à trente millions.

Le gouvernement communiquera cette semaine à la Commission du budget le détail de ces économies.

La division navale de l'amiral Gadaud et le Maroc

De son côté, M. Félix Faure, ministre de la marine, a affirmé, dans le même conseil, que, contrairement à ce qu'on a annoncé, aucun ordre concernant le Maroc n'avait été donné à la division navale commandée par l'amiral Gadaud.

HAVAS.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix: 4 50 le Bouteille. — Se trouve à Paris, chez DEBEQUE, Pharm., 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DE SCHAMPS, 44, 43, 45, rue Saint-Jeau.

EPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

VINS en Cercles et en Bouteilles

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

RHUM Sainte-Luce, marque John Alvans, depuis 1.50 (verre compris)
Madère du Cap, depuis 1.50
Malaga vieux, depuis 1.75

Etudes de M^e BENARDEAU, notaire à Moulherne, et de M^e CAILLEAU, notaire à Longué (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE
La Propriété De Villeneuve

DITE AUSSI
CHATEAU - ROUGE

Contenant 237 hectares, d'un seul tenant, située communes d'Anverse et de Moulherne, entre et à proximité des deux lignes de chemins de fer de l'Etat (Paris-Bordeaux) et de l'Anjou;

Comprenant: Jolie maison d'habitation et vastes servitudes en parfait état, jardins d'agrément et potager, bosquets, charnières, pelouses, futaies, vignes et cinq fermes; le tout d'environ 90 hectares; le surplus, d'environ 147 hectares, se compose d'un étang, de très beaux bois taillis, sapinières et bruyères d'un grand produit, parfaitement plantés et aménagés et percés de belles allées.

Cette propriété, située à deux kilomètres entre les deux forêts de Chandelaix et de Monnaie, offre une chasse magnifique.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, auxdits notaires.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Et de Rapport

A 3 kilomètres de Saumur,

BELLE MAISON nouvellement restaurée; très vastes et très belles servitudes, jardins, vignes.

A CÉDER

Magasin de Bois et Charbon
 Au centre de la ville.
 S'adresser à M. LANGLOIS.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande pour la Saint-Jean un ménage sans enfant, le mari bon jardinier et la femme connaissant le travail de la basse-cour.



SOCIÉTÉ
 DES

HUILES D'OLIVE DE NICE

Extrait de l'article 2 des statuts:

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

DÉPÔT RÉGIONAL

Maison IMBERT Fils

33, Rue d'Orléans - SAUMUR - rue Dacier, 38
 Spécialité d'HUILE D'OLIVE Vierge extra

DE NICE

Le flacon..... 2 fr. 80 | Le 1/2 flacon... 1 fr. 50
 Les verres sont repris à 0,40 | Les verres sont repris à 0,30

En Bonbonnes en verre garnies d'Osier
 De 5 kilog., 1/2 kil., 1 fr. 10. De 10 kilog., 1/2 kil., 1 fr.

Modèles déposés des emballages
 Les emballages sont repris aux prix facturés



Dépôt de la Société Laitière

Des Alpes Bernolaises

Lait stérilisé - Crème stérilisée

Farine lactée.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

SAVONNERIE DE MÉZY

(Seine-et-Oise)

BUREAUX A PARIS, 21, Rue Croix-des-Petits-Champs.



Savon d'Ocuba

SAVON BLANC EXTRA
 PUR



Exiger cette marque sur toutes les barres.

Exiger cette marque sur toutes les barres.

EN VENTE PARTOUT

SAVON D'OCCUBA

EPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

SPÉCIALITÉ d'Huile d'Olive vierge de Nice, 1 fr. 10 le 1/2 kilo, par bonbonne de 5 kil.

PRIMEURS, arrivages tous les jours

Cerises, Abricots, Amandes vertes, Bigarreaux, Asperges et Artichauts

RHUM, importation directe, depuis..... 1 50

SAMOS (recommandé) depuis..... 1 25

MALAGA vieux..... 1 50

FRONTIGNAN..... 2 »

Beurre de la Laiterie Angevine (St-Clément), arrivages tous les Mardis, Jedis, Samedis

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	S. dir.	Mixte		Expr.	Omn.
	matin	soir				matin	soir		
Paris			7 55	8 35	12 50			7 55	8 30
Chartres	6	9 34	10 18	2 48				9 41	10 12
Courtalain (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21				10 54	11 22
Château-la-Vallière	10 12	12 22	1 58	6 37				12 35	1 07
Noyant-Méon	11 20	1 05	3 08	7 40					1 30
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49					1 50
Vernantes	11 41		3 30	8					2 06
Blou	11 52		3 41	8 10					2 16
Vivry	12	1 30	3 49	8 17					2 26
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13	1 40	4 02	8 29				1 49	2 22
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40			1 57	2 32
Nantilly (arrivé)	12 26		4 22	8 41					2 41
SAUMUR(Élat.)ar.	12 37		4 35	8 52					2 51
(départ)	8 31	12 20	4 11	8 32					3 01
Nantilly (départ)	8 38	12 27	4 23	8 43					3 11
Chacé-Varrains	8 47	12 33	4 29	8 49	9 56				3 21
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42	4 37	8 56	10 05				3 31
Montreuil (départ)	9 41	1 28	4 45	9 03				2 28	3 41
Thouars	10 18	2 02	4 53	9 11	10 36			2 57	3 51
Niort			5 01	10 09	11 13			3 05	4 05
Saintes			5 10	10 18				3 14	4 14
Bordeaux			5 19	10 27				3 23	4 23

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	Omn.	Semi.	Expr.	Expr.	Mixte
	matin	soir							
Bordeaux			5 40						3 50
Saintes			6 02						4 12
Niort			6 24						4 34
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32
Montreuil (départ)	7	9 40	1 1	2 39	5 4	6 10	10 35	11 42	9 6
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 53	5 18	6 1			9 13
Chacé-Varrains	7 24	10 10		3	5 25	6 9			9 20
Nantilly (arrivé)	7 29	10 16		3 05	6	6 14			9 26
SAUMUR(Élat.)ar.	7 40	10 23		3 16	6	6 26			9 36
(départ)	7 20	10 50		2 54	6	6 5			9 53
Nantilly (départ)	7 30	11		3 06	6	6 16			soir
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11	12 7	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11	7 12	16
Vivry	7 56	11 33		3 30		6 43			
Blou	8	11 41		3 38		6 52			
Vernantes	8 15	11 52		3 49		7 6			
Linières-Bouton	8 26	12 03		4		7 18			
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11		7 31	11 44		
Château-la-Vallière	9	12 45	2 28	4 41		8 7	12 4		
Château-la-Vallière	9 43	1 32	2 55	5 18		8 46	12 33	1 39	
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58		11 15	2 17	3 23	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46		12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25	7 30	11 20			3 5	5 10	6 15	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			STATIONS	Mixte		
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 46	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8	4 58	9 57
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur(arr)	9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte
	matin	soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	Angers
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	Martigné
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	Doué
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	Baugé
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10 39	Le Vaudehay
Le Vaudehay	7 2	9 39	4 30	5 19 10 50	Montreuil (ar.)
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30 11 1	(départ)
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38 11 8	Loudun
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58 11 28	Moncontour
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20 12 29	Poitiers

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.	Mixte		Marc.	Omn.
		matin	soir		
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31
Le Vaudehay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
(départ)	7 35		1 31	2 21	9 22
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.	Omn.		Expr.	Omn.		Expr.
	1 2 3	1 2 3		1 2 3	1 2 3		1 2 3	1 2 3	
Nantes (départ)			8 25	8 52	12 7	3 5			7 35
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35	
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 32	5 20	6	10 1	2 1	
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52		6 13			
St-Clément	7 19		12 40	3 59		6 22			
St-Martin	7 26		12 45	4 7		6 31			
Saumur (arrivé)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24	
(départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29	
Varennes	8	11 26	1 11	4 45		7 16			
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48	
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14	
Tours (arrivé)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	
Paris (arrivé)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5	8 10 39		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS
